

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : 13

Demande à Monsieur le  
Préfet du Val-de-Marne de  
prendre un arrêté pour  
l'encadrement des loyers  
sur le territoire communal

Séance Ordinaire du Jeudi 21 Mars 2019

Le Conseil Municipal de Bonneuil-sur-Marne, légalement convoqué le quinze mars deux mil dix-neuf, s'est réuni en séance ordinaire le vingt et un mars deux mil dix-neuf, salle du Conseil municipal, à vingt heure trente-cinq sous la présidence de M. Patrick DOUET, Maire.

**Présents** : M. Patrick DOUET, M. Denis ÖZTORUN, M. Akli MELLOULI, Mme Marie-Aude OINARD, Mme Virginie DOUET-MARCHAL, M. Marc SCÉMAMA, Mme Nathalie ANDRIEU, M. Sabri MEKRI, *Adjoints au Maire*, Mme Mireille COTTET, Mme Martine CARRON, M. Mehdi MEBEIDA, Mme Sandra BESNIER, *conseillers délégués*, M. Mohamed MAZARI, Mme Annie EVRARD, Mme Catherine AUGROS, Mme Elisabeth POUILLAUDE, M. Gilles GATINEAU, M. Didier CAYRE, Mme Micheline GERVÉLAS, Mme Dashmire SULEJMANI, M. Jean-Paul ENZA, M. Youssef ZEGGANE, M. Amar MELLOULI, M. Arnaud LETELLIER-DESNouvRIES, *conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice*.

**Absents excusés et représentés**

Mme Ahlem BOULAABI	procuration à Mme Martine CARRON
Mme Emilie CHOYER	procuration à Mme Mireille COTTET
M. Mohamed MAZARI de 22h00)	procuration à Mme Sandra BESNIER (à partir
Mme Christine MOREAU	procuration à M. Akli MELLOULI
M. Eric DANGER	procuration à M. Mehdi MEBEIDA
Mme Youssara ID CHRIFE	procuration à M. Amar MELLOULI
M. Smaine OUSEDNIK	procuration à Mme Dashmire SULEJMANI

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice : 31  
Présents à la séance : 24  
Représentés : 06  
Votants : 30  
Ont voté pour : 30  
Ont voté contre :  
Abstention :

**Absent** : M. Hicham DEFI

**Secrétaire** : Mme Catherine AUGROS

**DEMANDE A MONSIEUR LE PREFET DU VAL-DE-MARNE DE PRENDRE UN ARRETE POUR L'ENCADREMENT DES LOYERS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018, et notamment l'article 140;

Considérant la difficulté grandissante des habitants de l'Île de France de se loger à des conditions abordables ;

Considérant les préoccupations croissantes relatives au pouvoir d'achat telles que révélées par le mouvement des gilets jaunes, les journées d'action régulières interprofessionnelles et les retours de cahiers de doléances et du grand débat national ;

Considérant la nécessité de ne plus sans cesse repousser les plus démunis vers de lointaines périphéries ;

Considérant le rétablissement par la loi n° 2018- 1021 du 23 novembre 2018 dite « loi Elan » de la possibilité d'encadrer les loyers sous certaines conditions en zone tendue ;

**DELIBERE**

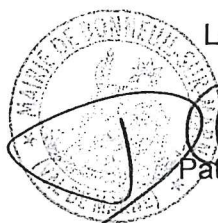
**Article 1<sup>er</sup>** : Demande à Monsieur le Préfet du Val-de-Marne de prendre un arrêté d'encadrement des loyers pour le territoire de la commune de Bonneuil-sur-Marne.

**Article 2** : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Certifié exécutoire compte tenu de la  
transmission en Préfecture le **03 AVR. 2019**  
et de la publication le **29 MARS 2019**



Le Maire  
par délégation  
L'Attachée Territoriale  
Christiane MAHÉ



Le Maire,

Patrick DOUET



Four copie conforme  
Le Maire  
Four le Maire et par délégation  
L'attaché territorial

Christiane MAHÉ